

## En bref

### **Une recrudescence de vol avec ou sans effraction a été constatée, la filière foie gras est concernée**

Une recrudescence de vol dans des établissements du Gers notamment de la filière foie gras implique la plus grande vigilance des producteurs. Il s'agit pour la plupart de fonds de caisse.

N'hésitez pas à contacter la police ou la gendarmerie si vous observez un véhicule qui rode. Ne pas minimiser les plaintes (sinon sous-évaluation pour la justice et pour suivi vision globale). Il est préférable de ne pas laisser de recettes dans les caisses, le cas échéant le coffre doit être a minima scellé.

Et enfin, les bâtiments doivent être sécurisés dans la mesure du possible : alarme, couplée avec caméra vidéo-surveillance.

**Informations : Chambre d'agriculture du Gers, pôle Tourisme Filières Alimentation, Sabine Darrieutort - 05.62.61.77.37 ou 06.35.36.86.36 - [sabine.darrieutort@gers.chambagri.fr](mailto:sabine.darrieutort@gers.chambagri.fr)**